

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 10.06.2024 / 08

LUNDI 10 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de présents : 36
Nombre de pouvoirs : 6
Absents sans pouvoirs : 26
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE, le 10 Juin**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 04 juin 2024, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Martine DESHAYES, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Colette FONTAINE, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jean-Louis DESMONTS, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS
- Mr Michel PITARD, pouvoir à Mr Roland BAUCHET
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mme Isabelle VAN DER TUIJN
- Mr Yohann-Cédric TELLIER, pouvoir à Mr François GILAS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Alain FOUQUET.

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Frédéric CANET
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mme Géraldine DE BONAFOS
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mme Marianne FLORAT
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mr Philippe GUILLEMOT
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mme Virginie LAURO
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Pascale PAYNEL est désignée secrétaire de séance.

**LIVAROT – PAYS D’AUGE – DEMANDE DE SUBVENTIONS –
AMENAGEMENT D’UN ECOPARC AU LIEU DIT « LA PIPARDIERE »**

La commune de Livarot Pays – d’Auge projette l’aménagement d’un écoparc au lieu-dit « La Pipardière ». Elle souhaite aménager une zone d’environ 2,4 ha pour créer un espace de loisirs à forte vocation environnementale. L’objectif est d’intégrer le site de la Pipardière dans la continuité du parc du Manoir de l’Isle et de la Voie Verte pour offrir aux habitants et visiteurs un espace de détente et de sensibilisation à la biodiversité du Pays d’Auge.

Un parc à forte valeur environnementale : La mare existante sera conservée et deux nouvelles seront créées (plus ou moins perméables) pour créer un réseau de trois mares. Elles permettront de sensibiliser le public aux différents types de mares avec des faunes et

'fiores adaptées. Cette partie sera gérée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives (voir point précédent).

Les espèces végétales plantées seront des essences locales, adaptées au milieu et au changement climatique. Des panneaux d'information seront implantés pour sensibiliser enfants et adultes à la préservation de la biodiversité et au fonctionnement du cycle de l'eau. La Vie est réputée pour l'instabilité de ses berges ; cette caractéristique sera conservée pour maintenir les espèces (oiseaux migrateurs notamment) qui vivent dans ce milieu. Les aménagements seront pensés de façon à éviter aux usagers de s'approcher des berges. Un cheminement piéton sera créé depuis le parc du Manoir de l'Isle jusqu'au pont sur la Vie pour traverser le parc. Des chemins annexes pourront être créés pour se rapprocher des mares et d'autres lieux stratégiques du parc. Du mobilier urbain sera implanté pour permettre le repos des promeneurs ainsi que des arceaux vélos pour les usagers de la voie verte. Des agrès sportifs seront positionnés dans le parc pour lui conférer une vocation récréative. Un cani-parc sera créé pour permettre aux chiens de se dépenser dans une zone dédiée (type parcours agility).

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses :

Aménagement d'un écoparc « Site La Pipardière »	68 936,50 €
Honoraires	1 550,00 €
Total H.T	70 486,50 €

Recettes :

Etat – Fonds Vert (15%)	10 572,00 €
Conseil Départemental – Contrat de territoire (25%)	17 621,00 €
Conseil Régional – Contrat de territoire (20%)	14 097,00 €
Agglo – Fonds de concours verts (20%)	14 097,00 €
Autofinancement	14 099,50 €
Total H.T	70 486,50 €

Afin d'obtenir un maximum de subventions pour réaliser dans les meilleures conditions ces travaux, les élus auront à prendre une délibération pour :

- Solliciter un financement du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de Territoire 2022-2026 ;
- Solliciter un financement du Conseil Régional dans le cadre du contrat de Territoire 2023-2027 ;
- Solliciter un financement de l'Etat au titre du Fonds Verts ;
- Solliciter un financement auprès de la Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie au titre du fond de concours vert ;
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** un financement du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de Territoire 2022-2026 ;
- **SOLLICITE** un financement du Conseil Régional dans le cadre du contrat de Territoire 2023-2027 ;
- **SOLLICITE** un financement de l'Etat au titre du Fonds Verts ;
- **SOLLICITE** un financement auprès de la Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie au titre du fond de concours vert ;
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 11 juin 2024.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

